



SEEEDS

Supporting Engagement in European Elections
and Democratic Societies



ELECTION-WATCH.EU



Co-funded by
the European Union

Document d'orientations politiques

Renforcer l'intégrité des Élections du Parlement européen de 2024

Août 2023

SOMMAIRE EXECUTIF

Ce document d'orientations politiques¹¹ vise à contribuer à l'intégrité des élections au Parlement européen (PE) de 2024 en :

- **Soulignant les risques et les opportunités** dans la campagne politique et les processus électoraux, notamment les interférences malveillantes, la **désinformation** et les défis liés au rétrécissement de l'espace civique ;
- Indiquer où améliorer **l'égalité, l'inclusion, la transparence et la responsabilité** ;
- Fournir des **recommandations pour améliorer l'intégrité et la sécurité**.

Ce document d'orientations politiques recommande à l'Union européenne (UE) et aux États membres de l'UE (EM) de :

- Encourager les EM à **s'engager dans des réformes électorales européennes exhaustives** ;
- **Renforcer la liberté des médias et protéger les journalistes** contre les menaces et les intimidations ;
- **Protéger l'espace civique et renforcer l'engagement de la société civile** dans les élections ;
- Améliorer **l'inclusion des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et des citoyens mobiles de l'UE** ;
- **Renforcer les organes de contrôle** pour une application cohérente des règles en matière de publicité et de financement politique ;
- **Améliorer la lutte contre la désinformation** et la sensibilisation aux sources d'information ;
- Stimuler les débats politiques et la participation démocratique des citoyens européens ;
- Renforcer l'impression de l'UE comme promoteur et modèle d'élections démocratiques.

¹ Ce document du projet pour soutenir l'engagement dans les élections européennes et les sociétés démocratiques « Supporting Engagement in European Elections and Democratic Societies » (SEEEDS) a été partagé avant sa publication avec les parties prenantes électorales pour commentaires et est disponible dans huit autres langues européennes, notamment en bulgare, grec, hongrois, letton, polonais, roumain, slovaque et tchèque sur [ce site](#).

INTRODUCTION

Ce document d'orientations politiques est issu du travail de recherche en cours et de défense des droits de l'homme d'[Election-Watch.EU](#) (EW), du [Partenariat européen pour la démocratie](#) (EPD), de [Democracy Reporting International](#) (DRI) et de la [Plateforme européenne pour les élections démocratiques](#) (EPDE). Quatre webinaires thématiques dans le cadre du projet pour soutenir l'engagement dans les élections européennes et les sociétés démocratiques « [Supporting Engagement in European Elections and Democratic Societies](#) » (SEEDS) ont permis aux décideurs politiques et aux experts européens de débattre des thèmes clés des élections européennes de 2024.² Un panel de haut niveau, comprenant des représentants des quatre principaux groupes politiques et de la société civile, a débattu du renforcement de l'intégrité électorale en vue des prochaines élections européennes au PE le 4 juillet 2023.³ Les partenaires du projet SEEDS restent prêts à soutenir les décideurs européens et des EM pour protéger la confiance dans les élections européennes de 2024 et en renforcer l'intégrité. Les constatations et les recommandations sont présentées en quatre chapitres : 1) Égalité et inclusion, 2) Transparence, 3) Responsabilité et 4) Risques et opportunités.

1) ÉGALITÉ ET INCLUSION

Les élections du PE en 2024 impliquent 27 élections différentes aboutissant à un seul organe représentatif. Alors qu'un cadre législatif général pour les élections est en place au niveau européen, chaque État membre s'appuie sur son propre système électoral et son administration électorale – intégrée dans son propre cadre juridique et ses traditions électorales – pour organiser les élections. Il en résulte une diversité de droits électoraux, de règles et de procédures, allant de l'admissibilité des électeurs et des candidats aux calendriers électoraux, aux jours de scrutin et aux méthodes de vote. Les conditions de participation électorale varient considérablement, ce qui laisse une marge d'amélioration pour renforcer l'égalité et l'inclusion.⁴

Conclusions

Au cours des législatures en cours et précédentes, la majorité des députés européens (MPE) ont voté pour des réformes législatives visant à renforcer la cohésion électorale européenne. Cependant, la législation du PE n'a pas encore été adoptée à l'unanimité par tous les EM et n'est donc pas devenue loi. Bien que les voies législatives disponibles avant les élections européennes de 2024 soient limitées, des améliorations sont encore possibles pour certains groupes d'électeurs, par exemple l'inclusion des citoyens européens mobiles, ainsi que l'accessibilité des élections pour les personnes handicapées. Les femmes sont défavorisées en tant que candidates dans la plupart des EM, ce qui entraîne une représentation inégale.⁵ Le discours haineux sexiste en ligne est un phénomène émergent qui touche davantage les femmes candidates que les hommes.

² Le projet SEEDS vise à : sensibiliser aux élections européennes ; lutter contre la désinformation et combler le fossé entre les citoyens européens actifs et les décideurs de l'UE ; élaborer des recommandations pratiques au niveau européen ; encourager la participation citoyenne et en particulier celle des femmes, des jeunes, des électeurs handicapés et des citoyens européens mobiles. Les 4 webinaires SEEDS peuvent être visionnés en ligne : [Webinaire 1](#) sur l'«Égalité et inclusion», [Webinaire 2](#) sur la «Transparence», [Webinaire 3](#) sur la « Responsabilité » et [Webinaire 4](#) sur les « Risques et opportunités ».

³ Le résumé de l'événement de haut niveau du PE peut être consulté [ici](#); les enregistrements peuvent être consultés en [version courte](#) et en [version longue](#).

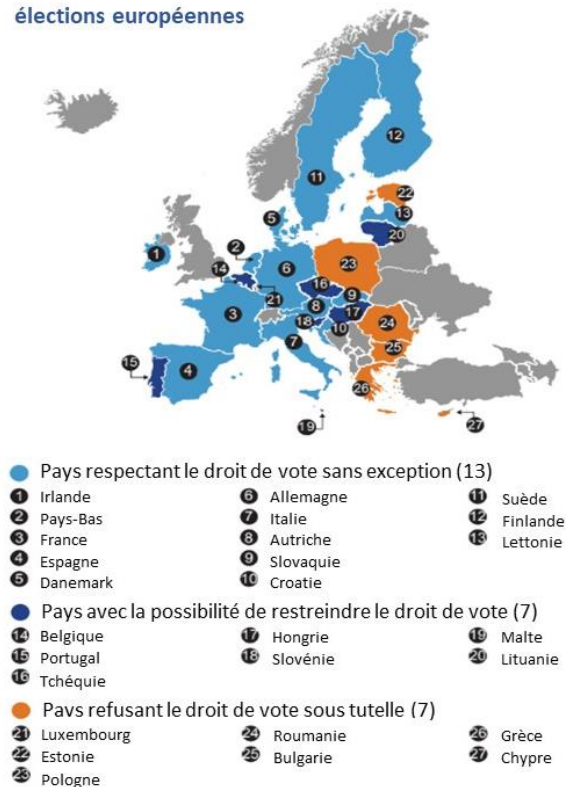
⁴ [Rapport de la mission d'évaluation électorale 2019 d'Election-Watch.EU](#).

⁵ [Les femmes au Parlement européen](#) (infographie, 2022).

Il existe encore des obstacles juridiques et pratiques à la participation électorale des personnes handicapées. Alors que les barrières juridiques affectent principalement les personnes souffrant de handicaps intellectuels et psychosociaux, des millions de personnes sont aussi concernées par des obstacles pratiques allant de l'accessibilité physique du processus de vote à l'accessibilité des informations pertinentes. Les efforts de réforme en cours ont montré que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque les organisations de personnes handicapées travaillent main dans la main avec l'administration électorale pour aborder les obstacles qui subsistent.

Tableau 1 : Droit de vote des personnes handicapées en 2021⁶

Droit de vote des personnes handicapées aux élections européennes



Les efforts déployés par le PE et les organisations de la société civile pour promouvoir les dernières élections européennes ont abouti à un taux de participation remarquable, en particulier parmi les jeunes et ceux qui votaient pour la première fois. Ceci fut le cas dans la plupart des EM, mais pas tous. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir l'intérêt des jeunes et accroître leur participation active aux affaires européennes. L'une de ces mesures pourrait consister à abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans. L'engagement des jeunes pourrait également être renforcé en créant des possibilités d'observation électorale non partisane et en intégrant les perspectives des jeunes en découlant dans les réformes électorales. L'observation des élections citoyennes n'est pas encore possible de la manière dans l'ensemble de l'UE en raison de

législations hétérogènes. Cependant, permettre une telle participation active au processus électoral augmenterait davantage la participation des jeunes et contribuerait à une plus grande transparence et à une plus grande responsabilité. De nouveaux efforts concertés des institutions européennes et des EM sont nécessaires pour poursuivre les réformes électorales engagées.

Recommandations

Nous appelons l'Union européenne et ses États membres à:

1. Envisager des **critères d'éligibilité européens communs supplémentaires pour les électeurs et les candidats** afin de garantir l'égalité du droit de vote et d'éligibilité dans toute l'UE.
2. Mettre en œuvre des **mesures supplémentaires pour soutenir la participation égale des femmes et des hommes** afin d'atténuer les obstacles rencontrés par les femmes candidates. Il est possible d'y remédier en prévoyant par exemple des dispositions relatives à l'enregistrement des candidats. En particulier, les discours haineux sexistes devraient être traités en priorité.

⁶ Forum européen des personnes handicapées, [rapport sur les droits de l'Homme 2022](#).

3. Supprimer les **barrières qui subsistent à la participation électorale efficace des personnes handicapées**, y compris ceux liés aux restrictions fondées sur une déficience mentale ou intellectuelle, au manque d'accès aux bureaux de vote et aux obstacles à l'accessibilité de l'information. Les mesures visant à soutenir un vote et une prise de décision indépendants et informés devraient être prioritaires, comme le libre choix de l'assistance et des outils d'aide au vote.
4. Accorder aux citoyens mobiles de l'UE les mêmes droits électoraux et les mêmes possibilités de s'inscrire, de voter et de se présenter aux élections dans tous les EM.
5. Mener régulièrement des **campagnes d'information ciblées** et des activités visant à expliquer les institutions européennes et les processus démocratiques afin de continuer à **encourager la participation des jeunes** aux élections.
6. Inclure dans la législation des EM des dispositions autorisant explicitement l'**observation impartiale des élections par les citoyens** tout au long du processus électoral, y compris l'accès et l'accréditation, étant donné que cela permet de révéler les lacunes et de mettre en évidence les meilleures pratiques électorales.
7. Engager un **processus de réforme électorale inclusif, consultatif et participatif** avec l'implication de toutes les parties prenantes, y compris la société civile et les groupes sous-représentés.

2) TRANSPARENCE

La transparence est un principe clé pour des élections crédibles. La vérification indépendante des campagnes politiques et des processus électoraux par les parties prenantes, qu'il s'agisse de partis politiques, d'observateurs électoraux ou d'électeurs, renforce la confiance du public dans des élections exemptes d'irrégularités ou d'interférences malveillantes. Alors que la publicité politique en ligne a pris grandissante dans les campagnes électorales, sa réglementation et sa surveillance font largement défaut au niveau de l'UE et des EM.

Conclusions

Les institutions européennes sont en train de réglementer la publicité politique⁷ dans le but d'améliorer la transparence de la publicité politique et des campagnes électorales en ligne basées sur l'intelligence artificielle (IA), et de lutter contre la désinformation. Les plateformes d'information en ligne deviennent de plus en plus importantes en tant que première source d'informations pour les citoyens de l'UE. À ce jour, la publicité politique en ligne n'est réglementée que sur la base de l'engagement volontaire d'autorégulation des plateformes principales. Ce Code de pratique contre la désinformation, mis à jour en 2022, n'a pas permis de résoudre de nombreux problèmes liés à la publicité politique, tels que l'absence de surveillance indépendante. X (anciennement Twitter), une plateforme importante pour le débat politique, s'est retirée du Code.

Tableau 2 : Utilisation d'Internet pour lire des sites/journaux/magazines d'information en ligne dans l'UE⁸

⁷ [Initiative de la Commission européenne sur la transparence et le ciblage de la réglementation de la publicité politique.](#)

⁸ [Eurostat, août 2022](#) ; voir aussi le Flash Eurobarometer FL011EP: [Sondage Media & News 2022](#)

Utilisation d'internet pour la lecture en ligne* dans l'UE

% de personnes âgées de 16 à 74 ans qui ont utilisé internet dans les 3 derniers mois



* Lecture en ligne de sites et magazines d'information/journaux

ec.europa.eu/eurostat

Le règlement envisagé, y compris un éventuel mécanisme de sanction, devait être adopté à la mi-2023 et mis en œuvre avant les élections européennes de 2024. Toutefois, des préoccupations importantes persistent dans l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'homme, notamment la protection des données personnelles, le secret du vote, la lutte contre les préjugés des algorithmes à l'égard des femmes et des minorités⁹. Les organisations de la société civile ont joué un rôle essentiel en contribuant à façonner le nouveau cadre réglementaire électoral, mais elles ont été confrontées à des problèmes de réduction de l'espace civique ou de manque de reconnaissance.

Recommandations¹⁰

Nous appelons l'Union européenne et les EM à :

1. Poursuivre une **approche fondée sur les droits de l'homme** pour réglementer la publicité politique dans le but de protéger les libertés fondamentales, les processus démocratiques et la transparence des pouvoirs publics.¹¹
2. Permettre l'**adoption en temps voulu** et la mise en œuvre complète d'un nouveau cadre réglementaire pour la publicité politique avant les élections européennes de 2024 dans l'ensemble des 27 EM. Clarifier la **définition de la publicité politique** pour couvrir uniquement les contenus politiques sponsorisés et non tout l'ensemble des contenus politiques. Envisager des **sanctions efficaces et des mécanismes d'application des sanctions** par tous les EM, la Commission et les agences européennes, ainsi que le règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi sur les services numériques (DSA).
3. Mettre en place des mesures visant que les autorités électorales reçoivent des **rapports détaillés et opportuns** sur le financement et la publicité des campagnes électorales.

⁹ Agence des droits fondamentaux de l'UE, 2022 « [Bias in Algorithms – Artificial Intelligence and Discrimination](#) » (Préjugés des algorithmes – Intelligence artificielle et discrimination).

¹⁰ D'autres recommandations ont été formulées dans le document intitulé « [Joint Civil Society and Democracy Organisations' Priorities for the Defence of Democracy Package](#) » de mars 2023 (Priorités communes de la société civile et des organisations de défense de la démocratie pour la défense de la démocratie).

¹¹ Les entreprises relevant de la compétence territoriale des EM devraient respecter les droits de l'Homme, conformément aux « [Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme](#) ».

4. **Renforcer les institutions de contrôle** au niveau de l'UE, comme le Comité européen de la protection des données (EDPB), et au niveau des EM, comme les autorités nationales de contrôle et de régulation des données/médias.
5. **Protéger les données personnelles**, qui ne doivent pas être utilisées sans consentement, y compris à des fins de publicité politique et de microciblage. Interdire le consentement par défaut aux sociétés tierces et le suivi à travers différentes plateformes. Les individus devraient être informés de manière claire et transparente de la raison pour laquelle ils voient certaines publicités et de qui les a payées.
6. Rendre toutes les **publicités politiques en ligne facilement accessibles et consultables**, avec des informations détaillées sur le commanditaire, la source et le montant des fonds impliqués, le nombre d'utilisateurs touchés, ainsi que les paramètres de ciblage spécifiques qui ont été utilisés.
7. **Élargir et protéger l'espace d'action des organisations de la société civile**, notamment en reconnaissant pleinement le rôle positif de l'observation électorale non-partisane ainsi que de la surveillance des plateformes de technologie publicitaire avant, pendant et après les élections, y compris par l'octroi d'accréditations.

3) RESPONSABILITÉ

La responsabilité en matière de financement politique est une pierre angulaire de l'intégrité électorale et politique, et fait référence aux mécanismes qui visent à obliger les acteurs électoraux à rendre des comptes en cas de non-respect des réglementations applicables. Les mécanismes de responsabilité, tant au niveau européen que national, visent à garantir l'application efficace des réglementations par le biais de systèmes de surveillance et de sanctions. La responsabilité est une valeur partagée au sein de la région de l'UE et les institutions européennes jouent un rôle essentiel dans la promotion des meilleures pratiques parmi les EM. Dans toute la région de l'UE, il existe divers régulateurs du financement politique chargés de superviser et de faire appliquer les mécanismes de responsabilisation.

Conclusions

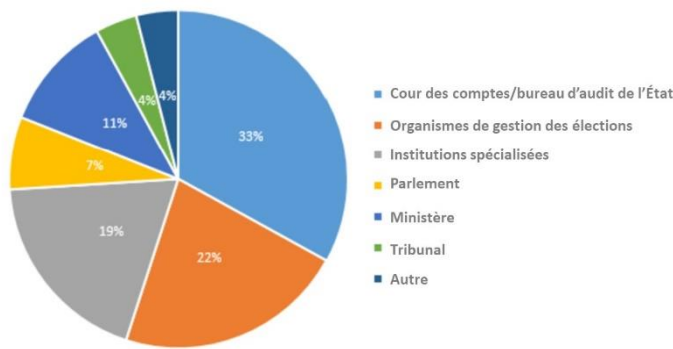
Les réglementations existantes de l'UE et des EM sur le financement des partis et des campagnes électorales ne répondent pas aux besoins de l'UE en tant que communauté de valeurs partagées. Pour que l'UE devienne un promoteur des meilleures pratiques en matière de responsabilité, elle doit relever de nouveaux défis, tels que la désinformation, les campagnes électorales en ligne et l'influence étrangère. Il existe des divergences entre les règles au niveau de l'UE¹² et les réglementations nationales en ce qui concerne le financement des élections au PE et les stratégies envisagées pour renforcer la responsabilité en matière de financement politique. Le suivi de l'argent est devenu une préoccupation commune pour la plupart des organismes de contrôle nationaux. Il existe également un écart entre l'UE et les EM en ce qui concerne les mécanismes de mise en œuvre.

Tableau 3 : Organismes de contrôle responsables dans les États membres de l'UE¹³

¹² Gouvernées par la [régulation No. 1141/214](#).

¹³ Plateforme européenne pour des élections démocratiques « European Platform for Democratic Elections » (EDPE), juin 2022 : [Puzzling Rules – Equal Game?](#)

Organismes de surveillance



Les partis politiques européens se heurtent à des obstacles lorsqu'ils font campagne.¹⁴ La distinction entre les campagnes électorales européennes et nationales affecte leur capacité à atteindre les électeurs, ce qui remet en question la légitimité de leur rôle. Les réglementations nationales existantes sur les élections du PE

concernent principalement les activités des partis politiques nationaux, et le financement des campagnes électorales au PE reste une question nationale, ce qui crée un pare-feu financier entre les niveaux de réglementation européen et national.

Recommandations

Nous appelons l'Union européenne et les États membres de l'UE à :

1. **Comblent le fossé entre les réglementations européennes des partis politiques européens et les réglementations nationales des partis politiques nationaux**, en particulier lorsque les enjeux des campagnes nationales sont de nature transfrontalière, comme la publicité politique en ligne.
2. **Mettre en place un réseau d'organismes de surveillance** sous le contrôle du régulateur européen (Autorité pour les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, [APPF](#)) pour garantir l'application uniforme et cohérente des réglementations de l'UE au niveau des EM et **comblent le fossé dans la mise en œuvre du financement politique**. Bien que l'Autorité n'ait pas pour mandat de réglementer les partis politiques nationaux, l'APPF pourrait donner aux organismes nationaux de contrôle les moyens de s'acquitter de leurs fonctions plus efficacement.
3. **Supprimer le pare-feu financier actuel qui empêche les partis politiques européens de participer à un nombre significatif de campagnes électorales nationales du PE**. L'absence de distinction claire entre les campagnes nationales dans un État membre lors d'une campagne électorale "nationale" au PE et les campagnes européennes par le biais d'activités de campagne européenne dans un État membre, affecte significativement la capacité des partis politiques européens à s'engager dans une campagne.

4) RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Les défis posés aux élections du PE se multiplient en raison de la numérisation des campagnes politiques, des pratiques de consommation d'informations, ainsi que d'ingérences antidémocratiques provenant de l'extérieur et de l'intérieur. L'érosion de la démocratie et de l'État de droit dans un certain nombre d'États membres pose un problème singulier. Les reportages extrêmement biaisés des

¹⁴ Voir le rapport de juin 2022 de la « Plateforme européenne pour les élections démocratiques » (EDPE) [Puzzling Rules – Equal Game?](#) ainsi que celui [de la mission d'évaluation électorale 2019 d'Election-Watch.EU](#).

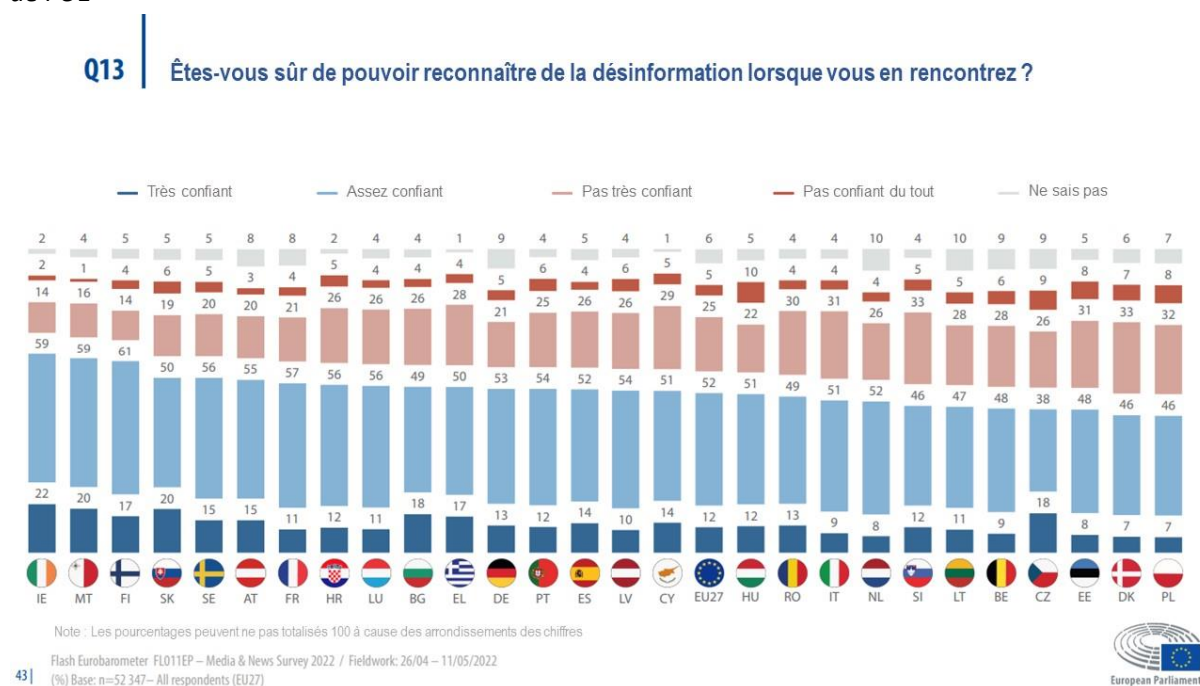
médias publics, le chevauchement de l'État et les partis politiques et l'absence d'un système judiciaire indépendant contribuent dans certains cas à des problèmes qui remettent en cause l'intégrité du processus électoral au PE.

Mais les élections européennes offrent aussi des opportunités dans la mesure où davantage d'électeurs sont motivés pour défendre les structures démocratiques et où l'UE est devenue plus visible en tant qu'acteur politique décisif, en particulier dans le contexte de la pandémie de Covid, de ses fonds de relance, et son rôle dans le soutien à l'Ukraine. Cet élan pourrait se traduire par une mobilisation des électeurs, mais aussi relancer l'idée de têtes de liste (« Spitzenkandidaten »).

Conclusions

La prise de conscience du risque que représentent la désinformation et les discours de haine s'est accrue depuis les élections européennes de 2019, notamment en raison des efforts continus des institutions européennes dans ce domaine.¹⁵ Des pays comme la Russie, la Chine et d'autres États autoritaires cherchent à influencer le discours public au sein de l'UE, notamment en ligne, pour servir leurs propres objectifs stratégiques.

Tableau 4 : Confiance des citoyens de l'UE à reconnaître de la désinformation dans les États membres de l'UE¹⁶



Le risque d'une couverture médiatique biaisée est encore intensifié par la question du contrôle oligarchique ou gouvernemental sur les médias dans plusieurs EM, ainsi que par le rétrécissement de l'espace des médias indépendants en général. Cela concerne notamment de menaces physiques, de législation sur les agents étrangers, de surveillance de l'État et des poursuites stratégiques altérant le débat public (SLAPP),¹⁷ entre autres facteurs. Ces circonstances ont un effet néfaste sur la qualité des

¹⁵ Voir [EUvsDisinfo](#).

¹⁶ [Flash Eurobarometer, Sondage "News & Media" 2022](#).

¹⁷ Une [directive européenne anti-SLAPP](#) est en cours de préparation ; voir aussi le projet [PATFox](#).

campagnes politiques et des processus électoraux.¹⁸ En outre, les préoccupations bien documentées concernant l'indépendance du pouvoir judiciaire,¹⁹ en particulier en Pologne et en Hongrie, pourraient potentiellement avoir un impact sur les élections au PE en cas de difficultés électorales. L'indépendance judiciaire est perçue comme faible dans plusieurs EM.²⁰

Bien que les élections européennes de 2019 aient enregistré leur toute première augmentation du taux de participation électorale, cette question reste préoccupante, en particulier dans les EM qui enregistrent systématiquement un très faible taux de participation aux élections européennes. L'UE a gagné en visibilité, notamment dans le contexte de la pandémie de Covid et de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Les élections du PE pourraient bénéficier de cette visibilité accrue, surtout si l'idée des têtes de liste est enfin mise en œuvre (une tête de liste par faction, le gagnant devient le président de la Commission européenne, « Spitzenkandidaten »). En 2019, les EM n'ont pas tenu cette promesse. Les candidats chefs de file pourraient contribuer à créer un sentiment d'identification aux institutions européennes ainsi qu'une représentation et un choix directs lors des élections. Les gouvernements des EM ont rejeté le vote du PE en faveur d'une proposition qui établirait une circonscription à l'échelle de l'Union pour l'élection de 28 députés. À la place, les gouvernements des EM ont convenu au préalable d'ajouter 15 sièges au PE, portant le nombre de sièges de 705 à 720 pour le prochain PE entre 2024 et 2029.²¹

Recommandations

Nous appelons l'Union européenne et les États membres de l'UE à :

1. **Renforcer les médias libres et indépendants et protéger les journalistes, les militants des droits de l'homme** et les organisations de la société civile, et contrer les restrictions imposées par la législation sur les agents étrangers, la loi SLAPP, les menaces physiques et les intimidations pour contrer la mainmise sur les médias et des reportages biaisés.
2. **Stimuler les débats politiques** sur des sujets importants pour les électeurs européens et encourager la participation démocratique tout en équilibrant l'attention accordée aux discours anti-européens et aux partis d'extrême droite lors des élections pour soutenir l'engagement des électeurs et une vision positive de l'UE en tant que projet.
3. **Répondre de manière décisive à l'affaiblissement de l'État de droit** dans les EM, car les faiblesses de l'État de droit peuvent affecter l'intégrité électorale (c'est-à-dire la possibilité de recours électoraux).

¹⁸ Voir les [rapports sur les activités électorales](#) du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Par exemple, [l'OSCE et le BIDDH](#) ont noté, en ce qui concerne les élections législatives hongroises de 2022, que « les médias sont divisés selon des lignes politiques et opèrent dans un marché de plus en plus concentré. Les vastes campagnes de publicité du gouvernement et la couverture médiatique biaisée dans les nombreux médias publics et privés ont fourni une plate-forme de campagne omniprésente pour le parti au pouvoir. Les possibilités de campagne dans les médias pour les autres partis ont été considérablement limitées par l'interdiction constitutionnelle de la publicité politique payée et la faible attribution du temps d'antenne gratuit par seulement quelques médias. »

¹⁹ Voir le [rapport 2022 sur la situation de l'état de droit dans l'UE](#).

²⁰ [Flash Eurobarometer, Perceptions du grand public de l'indépendance des systèmes de justice nationaux, juin 2023](#).

²¹ L'Espagne, la France, et les Pays-Bas obtiendraient deux parlementaires européens en plus, tandis que l'Autriche, la Belgique, la Pologne, la Slovaquie, la Sloveenie, la Slovaquie, la Finlande, la Lettonie, l'Irlande et le Danemark en obtiendraient un de plus. Les changements doivent encore être formellement approuvés par le Conseil européen et le PE lui-même ; [Politico.EU 28 juillet 2023](#).

4. **Améliorer la communication autour des activités des institutions européennes dans la lutte contre la désinformation** afin de sensibiliser les citoyens aux sources et à la qualité de l'information.
5. Soutenir la **création de systèmes plus solides** par la société civile, les médias et le monde universitaire **pour surveiller et contrer la désinformation** dans l'UE et au sein des EM.
6. **Renforcer la perception de l'UE** dans l'opinion publique en tant que fournisseur de solutions et informer davantage les citoyens sur ses activités et son fonctionnement.